

# Le Busard des roseaux

## *Circus aeruginosus*

Famille : Accipitridés

### *Statut et Protection*

- Directive Oiseaux : Annexe I (code Natura 2000 A081)
- Protection nationale : L.414-1 et L.414-2 du code de l'environnement.
- Convention de Berne : Annexe II
- Convention de Bonn : Annexe II
- Liste rouge nationale : Espèce à surveiller



### *Description*

Rapace de taille moyenne avec de longues ailes tenues en « V » lorsqu'il plane. La majorité des oiseaux sont entièrement brun avec la calotte, la gorge et le bord antérieur de l'aile beige jaunâtre. Certains mâles acquièrent un plumage gris sur la queue et une partie des ailes.

### *Biologie – Ecologie*

Le Busard des roseaux fréquente tout particulièrement les marais, les lacs de basse altitude pourvus d'une végétation hélophile dense (phragmite, typhas, scirpes). Quelques couples fréquentent également des zones sèches comme les cultures ou les landes.

Il se nourrit d'amphibiens, reptiles, micromammifères et petits oiseaux mais il peut être également charognard en général en dehors de la période de reproduction.

Les couples de Busard des roseaux s'installent de façon très lâche ou au contraire très rapprochée formant de petites colonies. Les mâles peuvent être polygames. Le nid du Busard des roseaux est installé majoritairement dans des roselières. Il est volumineux de façon à ce qu'il soit bien au-dessus du niveau de l'eau. Les pontes (1 à 8 œufs) interviennent entre mi-mars et fin juin avec un maximum à la mi-avril. Les jeunes volent après 45 à 50 jours et deviennent indépendants après 80 à 90 jours.

### *Principales menaces*

L'espèce est menacée par la régression générale des zones humides, par le dérangement du à l'ouverture précoce de la chasse alors que les jeunes ne sont pas émancipés, par empoisonnement avec la Bromadiolone utilisée pour éliminer les Ragondins, par saturnisme lorsque le Busard des roseaux consomme les plombs contenus dans les cadavres de canards.

### *Où et quand le voir sur le bassin de l'Or ?*

Le Busard des roseaux niche dans les grandes roselières de l'étang de l'Or (3 à 7 couples selon les années). La régression importante de la roselière pourrait affecter l'espèce en ne fournissant plus de sites de nidification adéquats à court terme.

Données issues du DOCOB « Etang de Mauguio » - 2008